

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N°2012-451 DU 19 NOVEMBRE 2012

Chargeant Monsieur **Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire, de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pour compter mercredi 23 au dimanche 27 mai 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du gouvernement;

DECRETE :

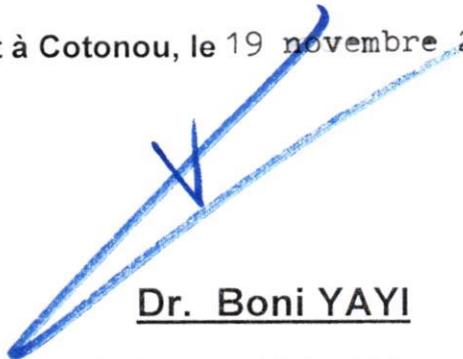
Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 23 au dimanche 27 mai 2012.

Monsieur **Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2012

Par le Président de la République,
Chef De L'Etat,
Chef Du Gouvernement,


Dr. Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2-CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 – MEF 2 – MCAF 2 - AUTRES MINISTERES 25 - JORB1



